



SORTIE 1ères BULLES 2020 LA CIOTAT

Du vendredi 29 mai après-midi au lundi 01 juin soir



- Le Transport :** A votre charge – pour ceux qui arrivent en train navette possible entre la gare de La Ciotat et l'hôtel.
- Plongées :** 6 plongées avec le club du GPES
- Hébergement :** en pension complète (à partir du petit déjeuner du samedi au déjeuner du lundi) à l'hôtel La Croix de Malte (chambres de 2 à 6 personnes)
- Tarifs :** 335€

40 plongeurs maximum avec priorité pour les prépa N1.

Le prix comprend

- L'hébergement en pension complète (du petit déjeuner du samedi au déjeuner du lundi)
- 6 plongées
- La fourniture des blocs et plombs (en quantité limitée)

Le prix ne comprend pas

- La location du matériel sur place (min 4€/plongée et par unité)

Renseignements et Inscriptions :

Patricia, Babeth, Aude à la piscine à partir du Jeudi 30 janvier 2020 avec le bulletin d'inscription ci-joint complété + chèques d'acompte et de solde.



SORTIE 1ères BULLES 2020 LA CIOTAT

Du vendredi 29 mai après-midi au lundi 01 juin soir

Conditions de participation :

- La sortie n'est ouverte aux mineurs que s'ils sont accompagnés d'un parent membre du club
- La participation à une sortie organisée par le club est subordonnée à la qualité de membre du CCESMF à la date du départ prévue de la sortie.
- **Pour les plongeurs préparant le N1**, si un impondérable (hors manque d'assiduité au cours de la saison) les empêche d'aller au bout de la formation, l'inscription sera remboursée.
- Nous ne pourrions pas rembourser les personnes inscrites qui annuleraient cette sortie. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre l'assurance du Cabinet Lafont pour l'annulation de ce séjour (voir les conditions sur notre site)
- Les plongeurs devront apporter les papiers nécessaires à la pratique de l'activité (certificat médical, licence, carte de niveau, carnet de plongées ...)
- Les informations et versements demandés dans le document d'inscription devront obligatoirement être fournis dans les délais prévus.
- Le non-respect d'une de ces deux clauses précédentes pourra entraîner la nullité de l'inscription.
- Le bureau du CCESMF se réserve le droit d'inscrire des participants extérieurs à la section, suivant les possibilités et besoins, dans ce cas une adhésion Extérieur sera demandée.
- Tout contre temps n'engage pas la responsabilité du CCESMF.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Noms / Prénoms	Niveau plongée actuel	Nb. de plongées	Date dernières plongées	Emprunt matériel CCESMF			Emprunt Combinaison sur place taille	Nitrox / Nitrox confirmé
				Détendeur principal	Détendeur secours	Stab taille		

Contraintes alimentaires :

@ mail :

N° Téléphone :

Joindre impérativement au bulletin d'inscription **2 chèques** à l'ordre de **CCESMF**,

- **Acompte** : 200 Euros par personne (débité après confirmation)
- **Solde** : 135 Euros par personne (débité 1 mois avant le départ)

J'accepte les conditions de cette inscription.

Signature :